

animaux, cette année. Tous les résultats obtenus à la suite des travaux d'expérimentation portant sur l'élevage du bétail dans les fermes expérimentales sont, certes, à la disposition de ceux qui visitent la ferme expérimentale de Swift-Current et aussi, par l'intermédiaire des stations de démonstration de tous les cultivateurs de cette région. Mais nous y faisons maintenant des expériences concernant l'alimentation des jeunes animaux de faible poids.

M. BOTHWELL: Si je comprends bien, le ministre a reçu plusieurs lettres de protestation des gens qui demeurent dans cette région au sujet du transport de ce troupeau dans un autre endroit. Il nous dit qu'on n'en a retiré qu'une partie. On m'a dit que presque tout le troupeau avait été déplacé. Je veux bien admettre que les expériences que l'on y fait au sujet de la pâture des animaux sont très utiles, mais le gouvernement fédéral, de même que celui de la Saskatchewan, je crois, ont tâché depuis quelque temps d'encourager la culture mixte. Quand ce troupeau se trouvait à la station de Swift-Current, les autres stations expérimentales pouvaient également bénéficier des résultats obtenus dans cet endroit. J'aimerais connaître la raison du présent état de choses. A la demande de qui a-t-on fait ce transport? Quand le département aura terminé les expériences relatives à la pâture, va-t-il s'occuper d'organiser un nouveau troupeau?

L'hon. M. WEIR: Pour ce qui est de la culture mixte, il y a actuellement à cet endroit cette année un plus grand nombre d'animaux sous observation qu'il n'y en avait l'an dernier. Nous avons cru avantageux,—et la demande m'en a été faite par mes fonctionnaires supérieurs,—de concentrer davantage les travaux d'expérimentation portant sur l'élevage des animaux.

M. BOTHWELL: Est-ce que ce sont les employés de la ferme expérimentale de Swift-Current qui vous ont conseillé de transporter ce troupeau d'animaux ou bien ceux du ministère, à Ottawa, ou encore ceux de la station de l'Alberta où ce troupeau a été transporté?

L'hon. M. WEIR: Il ne nous est venu aucune demande de Lacombe. Il s'agit plutôt du département même, à Ottawa.

M. BOTHWELL: Les directeurs de la ferme expérimentale de Swift-Current vous ont-ils conseillé la même chose?

L'hon. M. WEIR: Je ne pourrais le dire.

M. BOTHWELL: La première demande vous est-elle venue de la ferme d'expérimentation de Swift-Current?

L'hon. M. WEIR: Tout ce qui a trait aux moyens à prendre pour l'amélioration du bé-

[L'hon. M. Weir.]

tail sur les fermes d'expérimentation relève du directeur fédéral de l'industrie animale. Il visite les fermes situées dans les diverses provinces, discute avec les employés les différents problèmes que pose l'industrie animale, revient à Ottawa et étudie la situation de concert avec la directeur et les autres chefs des diverses divisions. C'est à cette réunion qu'est élaboré le programme pour l'année qui va suivre. C'est de cette manière qu'a été décidé le changement que l'on a effectué à Swift-Current.

M. BOTHWELL: Je voudrais tirer cette affaire au clair, si la chose est possible. On a rapporté que les employés de la ferme de Swift-Current désiraient voir transporter ailleurs ce troupeau de bestiaux. Je n'en crois rien, mais j'aimerais obtenir du ministre l'affirmation qu'il n'en est rien afin que nous puissions connaître exactement les faits.

L'hon. M. WEIR: Je puis dire sans hésitation qu'il n'en est rien.

M. WEIR (Macdonald): Puis-je demander au ministre de nous dire ce que fait le gouvernement fédéral au point de vue des expériences relatives aux moyens à prendre pour empêcher le fléau des sauterelles et pour les détruire par le poison?

L'hon. M. WEIR: Cela ne relève pas du crédit en discussion mais de celui qui a trait au service entomologique que nous avons voté à la dernière séance du comité. On continue d'étudier les habitudes de divers insectes et ce n'est que de cette façon-là qu'on peut combattre leurs déprédations et empêcher de plus grands dégâts. Pendant tout l'été dernier nous avons eu des hommes sur les lieux, ou du moins pendant la période où l'on pouvait étudier la vie de ces insectes. Grâce à ces observations on sera en mesure de transmettre aux autorités provinciales des renseignements très précieux, et, à leur tour, elles pourront, jusqu'à un certain point, sous la direction de nos experts en entomologie, prendre des mesures pour éviter les dégâts qu'on redoute cette année.

M. WEIR (Macdonald): Je sais que le crédit relatif à la loi des insectes nuisibles a été voté l'autre soir, mais il s'agit réellement ici d'expériences. Depuis l'adoption de ce crédit j'ai remarqué une dépêche d'Ottawa au sujet du fléau des sauterelles dans le Manitoba. Quelques-uns de mes électeurs m'ont questionné à ce sujet. L'article que j'ai devant moi est daté d'Ottawa et je suppose qu'il émane du département de l'Agriculture. Le voici:

Ottawa, 28 février.—Une invasion menace les provinces de la Prairie. C'est surtout dans le Manitoba qu'elle se fera sentir cet été. On esti-